

La Caisse d'économie solidaire Desjardins

Étude de cas en innovation sociale et en finance sociale au Canada

La production de ce document a été en rendue possible en partie grâce à une contribution financière d'Emploi et Développement social Canada, dans le cadre des travaux du Groupe directeur sur la cocréation d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale.

Rédaction sous la direction de Marie J. Bouchard, professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM

Collaboration : Julia Cahour, Geneviève Huot et Vincent van Schendel



La Caisse d'économie solidaire Desjardins

CONTEXTE

Site web : <https://www.caissesolidaire.coop>

La Caisse d'économie solidaire Desjardins est une institution financière spécialisée en économie sociale. Elle voit le jour en 1971, à l'initiative de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), l'une des principales centrales syndicales du Québec. Elle porte alors le nom de Caisse d'économie des travailleurs de Québec¹. Cette caisse « délaissera l'action conventionnelle des caisses populaires et d'économie. Elle propose dès le départ une démarche coopérative militante axée essentiellement sur la promotion de l'action collective. Les militants poursuivent deux objectifs : prendre le contrôle de leurs épargnes et démontrer qu'il est possible de faire autrement sur le plan économique. La Caisse reste au service des travailleuses et des travailleurs, mais elle met en place une nouvelle stratégie de développement, d'abord sur le plan de la collecte de l'épargne collective par la voie syndicale, et elle s'engage plus à fond auprès des groupes populaires et communautaires. Elle se développera pour beaucoup à partir de coopératives d'habitation et de travail². »

À son origine, dans un contexte de misère économique des travailleurs accentué par le surendettement, l'un des premiers mots d'ordre de la Caisse était « Cessons de financer notre exploitation³ ». À contre-courant des institutions financières traditionnelles, la Caisse propose des taux d'intérêt pour les épargnants à 0 %. Elle part du constat que les taux d'intérêt proposés par les banques ne suffisent pas à améliorer les conditions de vie des travailleurs dans le contexte inflationniste des années 1970. Par la mise en commun de ces faibles rendements individuels, la Caisse se dote d'un fonds collectif permettant notamment de financer les volets « service à l'homme » et « création d'entreprises⁴ ». Les rendements pour les travailleurs ne prennent pas la

¹ Elle prendra le nom de Caisse d'économie solidaire en 2004, après plusieurs fusions et changements de noms.

² <https://www.caissesolidaire.coop/qui-nous-sommes/histoire/>

³ Interview de Clément Guimond, coordonnateur général de la Caisse de 1985 à 2007, <http://www.caissesolidaire.coop/videos/CaisseSolidaire/>

⁴ Maheux, P.-O. (2016). *Histoire de la Caisse d'économie solidaire Desjardins – La passion des êtres*. Québec : Septentrion, p. 48.

Étude de cas en innovation sociale et finance sociale au Québec

forme de taux d'intérêt, mais d'entreprises collectives pour « satisfaire les besoins fondamentaux [...] tels l'habitation, la consommation, le travail et les loisirs⁵ ». Cette ristourne collective perdure et permet d'alimenter deux fonds (présentés ci-dessous) : le Fonds d'aide au développement du milieu et le Fonds de soutien à l'action collective solidaire.

Au fil des années, la Caisse n'a eu de cesse d'innover pour mettre la finance au service d'une société plus juste. Aujourd'hui, elle se donne trois missions principales :

- « soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire en misant sur l'entrepreneuriat collectif, tout particulièrement au sein de quatre réseaux : syndical, communautaire ou associatif, coopératif et culturel ;
- conseiller les citoyennes et citoyens dans leur volonté de gérer leurs finances personnelles de manière à la fois judicieuse et socialement responsable ;
- contribuer, avec d'autres acteurs nationaux et internationaux, au développement d'un mouvement de la finance solidaire⁶ ».

PROVENANCE ET UTILISATION DES FONDS

En 2017, la Caisse a recueilli l'épargne de plus de 3300 organisations (661 M\$) et de plus de 11 000 citoyennes et citoyens (151 M\$).

ÉPARGNE ET FINANCEMENT DE NOS MEMBRES ENTREPRISES (AU 31 DÉCEMBRE 2017)*				
MEMBRES SELON LES TYPES ET LES RÉSEAUX	ÉPARGNE (répartition calculée)	%	FINANCEMENT (répartition calculée)	%
Action syndicale	182 977 402 \$	27,7	4 627 533 \$	0,8
Action coopérative	182 575 241 \$	27,6	231 117 894 \$	42,2
Action associative et citoyenne	219 217 993 \$	33,1	267 862 151 \$	48,9
Action culturelle	48 676 469 \$	7,4	42 627 314 \$	7,8
Entreprises privées	27 905 895 \$	4,2	1 947 108 \$	0,4
Total membres entreprises	661 353 000 \$	100,0	548 182 000 \$	100,0

* Avant la provision pour pertes sur prêts

96,7 % des produits d'épargne de l'ensemble de nos **membres entreprises** sont des produits IR.

Source : Rapport annuel d'activité 2017

⁵ Ibid.

⁶ <https://www.caissesolidaire.coop>

Étude de cas en innovation sociale et finance sociale au Québec

La Caisse se distingue des autres institutions financières par les conseils et les formations en matière d'investissement responsable qu'elle offre à ses membres, mais aussi par sa propension à soutenir des initiatives qui ne répondent pas nécessairement aux analyses de risques des institutions financières traditionnelles. À titre d'exemple, elle a soutenu le Cirque du Soleil dès sa création en 1984 alors que les autres institutions financières lui tournaient le dos⁷. Elle développe des outils financiers et éthiques pour accompagner le développement de l'économie sociale.

Dans l'écosystème de la finance socialement responsable, la Caisse est l'institution financière qui permet aux entreprises collectives d'effectuer les opérations courantes. Elle propose également des prêts adaptés à leurs besoins et développe différents fonds de soutien pour les entreprises collectives :

Opérations courantes

Comptes bancaires, moyens de paiement, logiciel de gestion de trésorerie, etc.

Financements en 2017

548 M\$ pour les entreprises, dont :

- 338 M\$ pour l'habitation communautaire
- 1,9 M\$ pour les entreprises privées

176 M\$ pour les particuliers

Fonds de soutien à l'action collective solidaire

Alimenté par la ristourne collective (intérêts auxquels ont renoncé les épargnants)

1,3 M\$ en 2017

Permet de soutenir les syndicats en conflit et d'aider les entreprises collectives ayant besoin d'un « coup de pouce temporaire »

Fonds d'aide au développement du milieu

Alimenté par des dons, des commandites et la ristourne collective

980 000 \$ en 2017

Entre 2 000 et 5 000 \$ sous forme de subvention pour appuyer des « initiatives audacieuses »

⁷ Maheux 2016, op. cit, p. 77.

EXPERTISE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Au Québec, la Caisse est la principale institution financière vouée au financement de l'économie sociale. En 2016, ses membres représentent 45 % des entreprises d'insertion du Québec, près du quart des coopératives non financières, 33 % des coopératives de consommateurs et 37 % des coopératives d'habitation⁸.

Membre du Mouvement Desjardins, elle a un mandat national et se positionne parmi les chefs de file du Mouvement⁹ avec ses 917 M\$ d'actif en 2017¹⁰. Son expertise en matière de soutien à l'entrepreneuriat collectif a été reconnue officiellement par la Fédération des caisses Desjardins du Québec qui invite les autres caisses du Mouvement à faire appel à son expertise sur le sujet.

La Caisse est membre de CAP Finance et travaille en partenariat avec de nombreux acteurs de l'écosystème de la finance socialement responsable. Elle accompagne les promoteurs dans leurs montages financiers et les oriente vers les institutions pertinentes.

La Caisse rayonne également à l'échelle internationale. Elle est membre de réseaux comme la Global Alliance For Banking on Values et l'Association internationale des investisseurs dans l'économie sociale. Elle a également présenté l'écosystème de l'économie sociale du Québec lors de l'assemblée générale de l'ONU en septembre 2017.

POUR ALLER PLUS LOIN

Site de la Caisse d'économie solidaire : <https://www.caissesolidaire.coop>

Nos alliances renforcent notre impact ! Rapport annuel 2017 – Caisse d'économie solidaire

http://www.caissesolidaire.coop/opencms/export/sites/cecosol/bilan/AGA2018/documents/CES_RA2017_complet_LR.pdf

Maheux, P.-O. (2016). *Histoire de la Caisse d'économie solidaire Desjardins – La passion des êtres*. Québec : Septentrion, 148 p.

⁸ Maheux 2016, op. cit, p. 77 et p.10.

⁹ En 2013, 44^e rang des 376 caisses du Mouvement Desjardins.

¹⁰ CECOSOL. (2017). *Nos alliances renforcent notre impact ! Rapport annuel 2017*. Québec : Caisse d'économie solidaire.